

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 28 avril 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 24 Votants : 30

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 22 avril 2025 s'est réuni le lundi 28 avril 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, MILHAC Michel, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à NOSMAS Karen, de MILHAC Michel à DUBRANA Didier, de LE BRIS Alain à VERDIER Françoise, de BOULITEAU Bernard à GASSER Anne-Laure, de FIGUEIRA Muriel à CILLIERES Charles, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

E.15

USM Rugby : du Centre d'Entraînement Labellisé au Sport Etude

Dans le cadre d'un projet de club porté par l'USM Rugby, axé notamment sur la formation, le Centre d'Entraînement Labellisé a ouvert ses portes en Juillet 2022.

Depuis 3 saisons, il ne cesse d'évoluer, de se développer, et est aujourd'hui une vraie plus-value pour la construction des jeunes joueurs, avec l'ambition d'optimiser leurs qualités autour de 4 axes tout en préservant leur équilibre personnel :

- Sportif
- Scolaire
- Médical
- Physique

En complément, l'USM Rugby ambitionne également de créer une section Sport Etude, en partenariat étroit avec l'Académie de la Nouvelle Aquitaine, le Lycée Val de Garonne Agglomération et la Fédération Française de Rugby.

La Commission Pôle 3 a émis un avis favorable pour le versement d'une aide financière couvrant les actions de l'association dans le cadre du CEL, d'un montant de 1 000 € au titre de l'année 2025.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Approuve le versement d'une aide financière à l'association « USM Rugby » d'un montant de 1 000 €

Dit que le montant de celle-ci sera prélevé sur les enveloppes prévues au budget 2025 nature 65748

Votants : 30 - Abstentions : 00 - Exprimés : 30
Contre : 00 - Pour : 30 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 28 avril 2025

Le secrétaire de séance
Alain PASCAL



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 05.../05.../2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 05.../05.../2025

Le Secrétaire de séance
Alain PASCAL



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

